

Les inégalités entre les femmes et les hommes existent dans tous les domaines : plus faible insertion des femmes sur le marché de l'emploi, salaire inférieur de 20 % à celui des hommes, près de deux fois plus de temps consacré au travail domestique pour les femmes, moins de femmes dans les emplois qualifiés, surmortalité des hommes avant 65 ans, etc. Ces inégalités apparaissent encore plus prégnantes dans la région Nord-Pas-de-Calais qu'au niveau national. La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, adoptée le 4 août 2014, aborde pour la première fois l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes ses dimensions.

Ces inégalités apparaissent tôt. Dans le parcours de formation des élèves, elles s'observent dans l'orientation et les résultats. Ceux-ci ont des répercussions sur les parcours professionnels de la vie adulte. En outre, l'arrivée des enfants impacte davantage les femmes que les hommes dans leur évolution professionnelle. Les femmes, plus souvent confrontées en particulier à la monoparentalité, font souvent face à de plus grandes difficultés et à des situations importantes de pauvreté. Les inégalités de parcours avant 60 ans expliquent que les retraites et pensions des femmes sont moins élevées. Enfin, avec une espérance de vie plus longue que celle des hommes, les femmes se trouvent plus souvent en situation de vivre seules et de plus grande fragilité sociale. Toutefois, sur le plan sanitaire, notamment après 60 ans, les inégalités tournent au désavantage des hommes, en raison de la plus grande fréquence des comportements à risque.

Des différences qui s'installent tôt dans le milieu scolaire

Malgré l'apparition de la mixité dans les écoles dans les années 1970, des disparités subsistent dans le parcours scolaire des filles et des garçons. Dès la fin du collège, les différences d'orientation apparaissent : les filles se tournent davantage vers les filières littéraires, économiques, sociales et sanitaires, alors que les garçons s'orientent davantage vers les filières scientifiques. Si quelques progrès de mixité ont été enregistrés au sein de la filière scientifique, l'écart reste encore très important. En conséquence plus tard par exemple, seulement 29 % des élèves de classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles sont des filles (+ 4 points en 10 ans).

Toutefois, dès l'école primaire, les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons. Elles redoublent moins et leur taux de réussite au diplôme national du brevet et au baccalauréat est plus élevé. Les filles font aussi généralement des études plus longues et sont plus diplômées que les garçons.

Une insertion plus difficile des femmes sur le marché du travail

Les femmes se portent moins souvent sur le marché du travail que les hommes. En Nord-Pas-de-Calais, 81 % des femmes et 96 % des hommes âgés de 25 à 49 ans occupent un emploi ou déclarent en rechercher un. Cette différence, toujours très marquée puisque l'écart était de 58 points en 1968, masque toutefois des changements intervenus au cours des dernières décennies au fil des générations. Dans les plus jeunes générations (moins de 25 ans), les écarts entre les taux d'activité des femmes et des hommes sont moins marqués tandis que chez les 50-54 ans l'écart est maximal.

Si les femmes se portent moins souvent sur le marché du travail que les hommes, elles sont aussi plus souvent touchées par le chômage. En Nord-Pas-de-Calais, 16,9 % des femmes et 15,7 % des hommes déclarent rechercher un emploi. Quel que soit leur niveau de diplôme, le chômage impacte davantage les femmes. Néanmoins, pour les diplômés du supérieur, les écarts sont très faibles, et les niveaux de chômage relativement bas. Le niveau de formation constitue donc, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, un rempart contre le chômage.

Le revenu salarial des femmes reste inférieur à celui des hommes

En 2012, en Nord-Pas-de-Calais, le salaire annuel net moyen des femmes est inférieur de 20 % à celui des hommes. Cet écart s'explique majoritairement par le temps partiel plus courant chez les femmes. D'autres facteurs que le temps partiel entrent également en jeu pour expliquer les écarts de salaire : les femmes occupent généralement des postes moins qualifiés que les hommes, même à niveau de formation équivalent. Parallèlement, l'emploi féminin se concentre sur un faible nombre de métiers moins rémunérateurs comme la santé et l'éducation.

Toutefois, le salaire horaire moyen des femmes reste inférieur de 13 % à celui des hommes, avec un écart allant jusqu'à 23 % dans les emplois de cadres, les mieux rémunérés.

Même en raisonnant à situation professionnelle comparable, le salaire des femmes demeure 10 % inférieur à celui des hommes. Les raisons de cet écart résiduel sont à rechercher sans doute dans les représentations persistantes sur la place des femmes et des hommes au sein de la vie économique et sociale, voire du côté de pratiques discriminatoires en termes d'avancement ou de primes.

La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle impacte davantage les femmes

Avec en moyenne 2,09 enfants par femme, la région se caractérise par une fécondité élevée. Ainsi dans la région, 23 % des couples avec enfants en ont 3 ou plus contre 19 % en France métropolitaine. Parallèlement, les femmes et les hommes de la région ont leurs enfants plus tôt. L'arrivée des enfants au sein du foyer impacte davantage la vie professionnelle des mères que celle des pères, et cet impact est généralement croissant avec le nombre d'enfants. En effet, les mères travaillent davantage à temps partiel : une femme sur quatre ayant au

moins un enfant à charge travaille à temps partiel contre une sur cinq sans enfant. À partir de trois enfants, c'est près d'une femme sur deux qui est dans cette situation. Pour les hommes, le nombre d'enfants à charge n'a que peu d'influence sur le fait de travailler à temps partiel. De plus, en charge d'enfants, les femmes ont tendance à être davantage confrontées aux situations de chômage, notamment après le 3^e enfant.

Les difficultés apparaissent extrêmes pour les mères vivant sans conjoint. En 2011, dans la région Nord-Pas-de-Calais, 165 000 ménages sont des familles monoparentales, soit 10 % des ménages. Dans 85 % des cas, le parent est une femme. Près de deux familles monoparentales sur cinq sont en situation de pauvreté. Le chômage prégnant dans ces familles et l'importance des emplois à temps partiel se cumulent à l'absence d'un deuxième salaire.

Notamment en raison de l'importance du temps partiel, le temps de travail rémunéré est plus faible pour les femmes que pour les hommes. En revanche, le temps de travail domestique est, lui, supérieur de près de deux heures. Le partage du temps domestique entre les femmes et les hommes tend à un rééquilibrage depuis ces 20 dernières années, mais les écarts restent encore plus importants dans la région. Les femmes ont ainsi en moyenne moins de temps libres que les hommes. S'occuper des adultes et des enfants en particulier reste une tâche largement féminine, assumée en moyenne 44 minutes par jour pour les unes contre 19 pour les autres. Plus particulièrement, les femmes sont plus nombreuses à s'occuper d'un parent handicapé ou en situation de dépendance et y consacrent davantage de temps.

Après 60 ans, les difficultés des femmes et des hommes s'expriment différemment

En 2011, près d'un habitant sur neuf de la région est une femme de 60 ans et plus. Les femmes sont majoritaires chez les 60 ans et plus et représentent 70 % de la population âgée de 80 ans et plus.

L'espérance de vie des hommes du Nord-Pas-de-Calais (76 ans) est la plus faible des régions de France. Les décès prématurés sont particulièrement nombreux dans la région : avant 65 ans, les décès sont 40 % plus fréquents chez les hommes de la région que ceux de France métropolitaine. La première cause de mortalité chez les hommes est le cancer, en premier lieu le cancer du poumon. Cette plus grande fragilité sanitaire des hommes de la région est liée en partie à des comportements à risques plus fréquents : ces derniers sont en effet plus souvent consommateurs d'alcool ou de tabac. Ils consultent également moins souvent qu'au niveau national leur médecin généraliste ou les spécialistes. C'est la population des personnes âgées de 80 ans et plus qui est sur ce plan la plus vulnérable.

L'espérance de vie des femmes dans la région est de 83 ans, soit 7 ans de plus que celle des hommes. De ce fait, elles vivent plus souvent seules que les hommes. Avec des montants de pensions et retraites en moyenne inférieurs de 40 % à ceux des hommes, les femmes âgées vivant seules sont plus souvent en situation de précarité et de pauvreté que les hommes. Chez les femmes, du fait d'une espérance de vie plus longue, la prévalence de la dépendance est plus importante : 12 % des femmes de 60 ans et plus sont en situation de dépendance contre 9 % pour les hommes. Après 85 ans, l'écart est encore plus marqué : 42 % des femmes de plus de 85 ans sont dépendantes contre 31 % des hommes du même âge.